



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°89/2022 du Conseil communautaire Séance du 11 avril 2022

Date d'envoi de la convocation = 5 avril 2022
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 55
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 16
Nombre de délégués absents : 4

L'an deux mille vingt-deux, le onze avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Sandrine ANGLEZAN, Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Christian BAUME, Sébastien BAYART, Philippe BERTHOMIEU, Yves CAZORLA, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Raymond CHAPUY, Patricia CHENEL, Cédric CLEMENTE, Christine CLERC, Michel COULLOMB, Maxime COUSTON, Ghislaine DE VERDUZAN, Benjamin DESBRUN, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, André LOPEZ, Corine MARTIN, Gérald MISSOUR, Christine MUCCIO, Jennifer OBID, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Catherine PECASTAING, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Alexandre PISSAS, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Florian REYROLLE, José RIEU, Olivier ROBELET, Justine ROUQUAIROL, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Christophe SERRE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Thierry VINCENT

Absents ayant donné procuration : Eric AJASSE à Nathalie LACOUSSE, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Pascale BORDES à Corine MARTIN, Anthony CELLIER à Philippe BERTHOMIEU, Catherine CHANTRY à Thierry VINCENT, Manon CROUSIER à Yves CAZORLA, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Bernard DUCROS à Sébastien BAYART, Bernard JULIER à Guy AUBANEL, Stéphane MAURIN à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Julie MERCIER à Benoît TRICHOT, Daniel MOUCHETANT à Claire LAPEYRONIE, Laurent NADAL à Patrick PALISSE, Philippe PAQUIER à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Marie-Chantal PIONNIER à Alexandre PISSAS, Robert GAUTIER à Patrick PANNETIER

Absents/Excusés : Didier BONNEAUD, Michèle FOND-THURIAL, Fred MAHLER, Maria SEUBE

Secrétaire de Séance : Christophe SERRE.



Objet : Modification du tableau des effectifs

Compte tenu des départs en retraite au cours de l'année 2021,
Compte tenu des départs par mutation au cours de l'année 2021,
Compte tenu des départs par rupture conventionnelle au cours de l'année 2021,
Compte tenu de la titularisation de 3 agents au grade de rédacteur après détachement pour stage, suite à la réussite au concours,
Compte tenu de l'intégration directe au grade d'ATSEM principal 2^{ème} classe d'un adjoint technique principal 2^{ème} classe,
Compte tenu de l'intégration directe au grade d'auxiliaire de puériculture principal 2^{ème} classe d'un adjoint technique principal 2^{ème} classe,
Considérant la pérennisation de l'augmentation du temps de travail d'un adjoint d'animation en passant son temps de travail de 30 heures hebdomadaires à temps complet,
Considérant la création d'un emploi de cadre de santé pour assurer la direction du multi-accueil d'Eugénie-Thome par détachement en remplacement d'une puéricultrice qui a mis fin à son détachement,
Considérant la création de 2 postes de rédacteur au sein du service commande publique mutualisé,
Considérant la création d'un poste de rédacteur pour renforcer le secrétariat Général,
Considérant la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps non complet à 33h hebdomadaires, pour assurer le reclassement après PPR d'un adjoint technique principal 2^{ème} classe à 33 heures hebdomadaires,
Considérant la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet, pour assurer le reclassement d'une ASEM principal 2^{ème} classe,
Considérant l'avis favorable du comité technique du 16 mars 2022,
Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 29 mars 2022,

Le conseil communautaire décide, à l'unanimité ;

- de supprimer les postes de titulaire suivants à compter du 1^{er} mai 2022 :
 - o 1 poste d'ingénieur en chef à temps complet,
 - o 1 poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe à temps complet,
 - o 1 poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires,
 - o 1 poste d'adjoint technique à temps non complet à raison de 9 heures hebdomadaires,
 - o 2 postes d'adjoint administratif à temps complet,
 - o 2 postes d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet,
 - o 2 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet,
 - o 1 poste d'adjoint technique à temps complet,
- de créer les postes de titulaire suivants à compter du 1^{er} mai 2022:
 - o 1 emploi permanent à temps complet,

- Cadre d'emplois des cadres de santé paramédicaux
Catégorie A
Grade : Cadre de santé, Cadre supérieur de santé

- 1 emploi permanent à temps complet,
Cadre d'emplois des adjoints d'animation
Catégorie C
Grade : Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe, Adjoint d'animation principal 1^{ère} classe

- 3 emplois permanents à temps complet,
Cadre d'emplois des rédacteurs
Catégorie B
Grade : Rédacteur, Rédacteur Principal 2^{ème} classe, Rédacteur Principal 1^{ère} classe
En application de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique, l'emploi pourra être occupé de manière permanente par un agent contractuel dans le cas où les besoins des services ou la nature le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi.

- 1 emploi permanent à temps non complet à raison de 33 heures hebdomadaires
Cadre d'emplois des adjoints administratifs
Catégorie C
Grade : Adjoint administratif, Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe

- 1 emploi permanent à temps complet,
Cadre d'emplois des adjoints administratifs
Catégorie C
Grade : Adjoint administratif, Adjoint administratif principal 2^{ème} classe, Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe

Les crédits afférents à ces postes sont inscrits au chapitre 012 du budget 2022

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 11 avril 2022.

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le **25 AVR. 2022**

Le Président
Jean Christian REY



Délais de recours : la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 25/04/2022

Reçu en préfecture le 25/04/2022

Affiché le



ID : 030-200034692-20220411-DEL89_2022-DE